



## VOTRE CARTE D'INVALIDITÉ

**IMPORTANT :** Le service Handipole est réservé exclusivement aux personnes détenant la Carte Mobilité Inclusion portant la mention « invalidité », ou la Carte d'invalidité (taux d'incapacité permanente d'au moins 80 %).

### Type de carte :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> <b>Carte Mobilité Inclusion</b><br>portant la mention « invalidité »<br><input type="checkbox"/> Mention « besoin d'accompagnement» | <input type="checkbox"/> <b>Carte d'Invalidité</b> (taux d'incapacité<br>permanente d'au moins 80%)<br><input type="checkbox"/> Mention « besoin d'accompagnement» |
|--|--|

**Merci de joindre la photocopie recto/verso de la Carte Mobilité Inclusion ou de la Carte d'Invalidité.**

**Merci de nous donner quelques informations sur la manière dont vous vous déplacez actuellement.  
Vos réponses vont nous aider à adapter la prise en charge de vos trajets.**

## À QUELLE FRÉQUENCE, ET POUR QUEL TYPE DE TRAJET SOUHAITEZ-VOUS UTILISER LE SERVICE HANDIPOLE?

(Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

### Pour des trajets réguliers :

- Tous les jours  Plusieurs fois/semaine

### Pour les trajets suivants :

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Travail/formation/stage   | <input type="checkbox"/> Rendez-vous médicaux                                      | <input type="checkbox"/> Courses, achats divers               |
| <input type="checkbox"/> Foyers d'hébergement pour les<br>adultes en situation de handicap | <input type="checkbox"/> Maison Départementale des<br>Personnes Handicapées (MDPH) | <input type="checkbox"/> Activités associatives et de loisirs |
| <input type="checkbox"/> Accueil de jour   | <input type="checkbox"/> Visites, famille, amis                                    | <input type="checkbox"/> Autre :<br>.....                     |

### Pour des trajets occasionnels :

- 1 fois/semaine  1 fois/mois  Quelques fois/an

### Pour les trajets suivants :

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Travail/formation/stage   | <input type="checkbox"/> Rendez-vous médicaux                                      | <input type="checkbox"/> Courses, achats divers               |
| <input type="checkbox"/> Foyers d'hébergement pour les<br>adultes en situation de handicap | <input type="checkbox"/> Maison Départementale des<br>Personnes Handicapées (MDPH) | <input type="checkbox"/> Activités associatives et de loisirs |
| <input type="checkbox"/> Accueil de jour   | <input type="checkbox"/> Visites, famille, amis                                    | <input type="checkbox"/> Autre :<br>.....                     |

## COMMENT VOUS DÉPLACEZ-VOUS ACTUELLEMENT ?

Pas de difficulté pour marcher seul(e)

Difficulté pour marcher seul(e) :

Besoin d'une canne ou de béquilles

Besoin d'un fauteuil roulant manuel

Besoin d'une assistance respiratoire en journée

Besoin d'un chien guide ou d'assistance

Besoin d'un fauteuil roulant électrique

Besoin d'un déambulateur/rollator

## AVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS LORS DE VOS DÉPLACEMENTS ?

Pas de difficulté

Difficulté visuelle

Difficulté auditive

Difficulté à rester debout

Difficulté à monter des marches

Difficulté à comprendre et à se faire comprendre

Difficultés d'orientation

Autre difficulté : .....

## AVEZ-VOUS BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT LORS DE VOS DÉPLACEMENTS ?

Lors de vos trajets avec le service Handipole, le conducteur vous prendra en charge et vous déposera sur le trottoir au plus proche de votre domicile ou de votre lieu de destination. Le conducteur ne peut accompagner le client au-delà de la voie publique. Le conducteur est uniquement en charge de l'aide à la montée et à la descente du véhicule. Le conducteur ne porte pas de bagages.

Si vous n'êtes pas en mesure de réaliser seul(e) la suite de votre déplacement après la descente du véhicule, un accompagnateur est nécessaire pour voyager avec vous à bord du véhicule Handipole. L'accompagnateur doit être en mesure de fournir assistance à la personne qu'il accompagne.

**Vous avez la mention « Besoin d'accompagnement » sur votre Carte Mobilité Inclusion (CMI), ou sur votre Carte d'Invalidité**

Vous souhaitez voyager systématiquement avec un accompagnateur

Vous souhaitez voyager de temps en temps avec un accompagnateur (merci de le préciser lors de vos réservations)

**=> Votre accompagnateur voyagera toujours gratuitement**

**Vous n'avez pas la mention « Besoin d'accompagnement » sur votre Carte Mobilité Inclusion (CMI), ou sur votre Carte d'Invalidité**

Vous souhaitez voyager systématiquement avec un accompagnateur

Vous souhaitez voyager de temps en temps avec un accompagnateur (merci de le préciser lors de vos réservations)

**=> Votre accompagnateur voyagera gratuitement si vous souhaitez être systématiquement accompagné. Pour des trajets occasionnels, votre accompagnateur devra régler son trajet.**

## QUEL(S) MOYEN(S) DE TRANSPORT UTILISEZ-VOUS AUJOURD'HUI POUR VOS TRAJETS ?

Bus

Métro

Tramway

Voiture seul

Voiture avec une tierce personne

Taxi

À pied

Autre : .....

Vous pouvez continuer à utiliser d'autres modes de transport en parallèle du service Handipole. Le service Handipole est un mode de transport complémentaire au réseau ilévia.

